Saint-Rémy-les-Chevreuse

Journal municipal n° 135 - Septembre 2008

La rentrée au groupe scolaire Jacques Liauzun, Beauplan

Sommaire :

- Affaires scolaires
- Au Conseil...
- Libre expression
- Rétrospective
- Actualité
- Vie associative
- Vie locale
- Infos pratiques
- Courrier des lecteurs
- Les temps forts

Commune du Parc natu rég al de te V

Avancer et réussir ensemble

N'est pas un slogan éphémère et opportuniste...

C'est un véritable engagement que les élus majoritaires s'attachent à tenir avec conviction.

Notre ville, dans un proche avenir, fera des choix essentiels qui devront concerner tous les Saint-Rémois.

Cela implique un dialogue, d'une part entre les habitants et les élus, d'autre part à l'intérieur même du Conseil municipal.

Qui dit dialogue, dit information et concertation. Ainsi, la «Commission communication» vous propose des publications désormais mensuelles avec une rubrique «courrier des lecteurs». Elle travaille actuellement sur l'amélioration du site internet.

Quant au projet du Plan Local d'Urbanisme, il fait l'objet d'une concertation, quartier par quartier, par le biais des associations et aussi de groupes de riverains, grâce aux «commissions thématiques».

Le Forum 2008 a grandement ouvert ses portes aux associations pour permettre un large échange entre les habitants.

Par ailleurs, la démocratie représentative doit trouver toute sa réalité et son efficacité à travers le travail des élus.

Ainsi, dans les commissions municipales comme dans les groupes de travail où toutes les sensibilités sont représentées, s'organise un véritable travail collectif.

Toutefois, il est regrettable que d'aucuns adoptent trop souvent l'attitude stérile consistant à «s'opposer pour s'opposer».

Enfin, n'hésitez pas à contacter les membres de la liste «Avancer et réussir ensemble», il y en a au moins un dans votre quartier.

Agir autrement pour Saint-Rémy

Attire votre attention sur deux points d'actualité :

Vous trouverez plus d'informations dans notre journal «Autrement dit» (sur le PLU par exemple) et sur notre site Web Agir78470.fr.

■ Conseils municipaux : informations avant et après les séances

Systématiquement, depuis des lustres, les dates et les ordres du jour des Conseils municipaux ne sont connus que quelques jours à l'avance. Les élus ont donc très peu de temps pour étudier les dossiers et encore moins pour interagir avec les Saint-Rémois qu'ils représentent. Et surtout, les Saint-Rémois peuvent difficilement venir assister aux débats en étant prévenus si tardivement ! Pire, les comptes-rendus officiels ne sont pratiquement plus affichés sur les panneaux des quartiers car ces panneaux ont disparu pour la plupart.

Réagissez contre ce déni de démocratie. Soutenez-nous et changeons ensemble le cours des évènements.

■ Le projet d'extension de l'église

L'association diocésaine souhaite agrandir l'église. Ceci pose deux problèmes : l'un juridique et l'autre architectural. Le dossier juridique est complexe compte-tenu de la législation particulière pour les lieux de culte.

Une solution est possible, mais elle a un coût supplémentaire pour l'association diocésaine, qui doit donc décider si elle maintient son projet. Quant à l'aspect architectural, il soulève des contestations : une concertation avec les riverains, les habitants et la municipalité s'impose donc avant le dépôt d'un permis de construire.

Siège : 5 rue des Peupliers
Courriel : 78470@free.fr
Site : http://agir78470.fr
Blog : http://agir78470.blogspot.com

Vivement Demain

Espoir d'un réveil porté par une nouvelle municipalité ?

La mobilité et la sécurité
Un axe nature environnement
Un réveil économique
Des projets Culture, art, et tourisme
Une densification de qualité et réfléchie par rapport aux circulations douces
Une harmonie entre un paysage urbain préservé et un développement du centre en éco-quartier et construction de haute qualité environnementale

Hélas NON :

La pseudo concertation PLU avec les associations n'a porté que sur le plan de zonage et son règlement donc sur la législation de la propriété privée. Jamais n'ont été abordés l'avenir d'un espace public de qualité et les besoins de la population.

La « vision » de l'évolution de la ville figée au printemps 2007 dans un document appelé PADD n'est pas à la hauteur des enjeux environnementaux

Les décisions prises en concertation ou non devraient obligatoirement s'appuyer sur des études sérieuses et cohérentes par quartier et à l'échelle de la ville, il n'en est rien :

- Le Flop de l'agrandissement de l'église en est le 1er exemple
- Le projet d'école hôtelière promis pour les élections ressemble de plus en plus à une division de terrains à des fins spéculatives, bien cachée dans une forêt actuellement protégée
- Le projet de la poste est lancé malgré nos recours, et la lisière de notre ville deviendra une façade médiocre bouchant définitivement les perspectives paysagères

Et ce n'est que le début… de la fin ?

Hervé Mauclère
http://fr.360.yahoo.com/saintremy2008

Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s)

C'est la rentrée !

Les souvenirs de vacances s'estompent déjà. C'est la rentrée ! Moment fort par excellence sur le plan politique, économique, mais surtout sur le plan pédagogique.

Nos chères têtes blondes (ou brunes) appréhendent la découverte de leur nouvel environnement, heureusement pour la plupart, compensée par les retrouvailles de leurs anciens camarades.

Cette rentrée a été marquée notamment par l'arrivée de deux nouvelles directrices au groupe scolaire Jacques Liauzun à Beauplan :

Déborah UNTEREINER
(en maternelle)

Ségolène REGNAUX
(en primaire)

Le 24 juin dernier, la Municipalité avait salué le départ en retraite de Christine LE BRIS et Sylvie ROUIX, les deux directrices en poste depuis 8 ans. La médaille de la ville leur a été remise en remerciement de leur travail accompli.

Nous souhaitons une excellente année scolaire à la nouvelle équipe enseignante. Qu'elle soit assurée de notre soutien, de notre écoute et de notre volonté de les aider à maintenir le rayonnement du service public d'éducation.

Les effectifs en maternelle et primaire sont en baisse, comme dans tout le département des Yvelines.

Le Conseil Municipal a été invité à émettre un avis sur les propositions de suppressions de classes prononcées par l'Inspecteur d'Académie, directeur des services départementaux de l'Education Nationale.

Conscient des enjeux, des réalités et des programmes urbanistiques à venir, le Conseil Municipal a, sur ma proposition, émis un vote responsable :

- avis défavorable à la suppression d'une classe à Jean Jaurès,

- avis favorable pour la suppression d'une classe à la maternelle Saint Exupéry, tout en émettant le vœu qu'un forfait de 6 enfants hébergés par la structure d'accueil *« La Nouvelle Etoile »* soit systématiquement comptabilisé pour cette école.

Par ailleurs, par une gestion rigoureuse des affectations et des dérogations, conformément au périmètre scolaire arrêté en 2004, nous avons pu maintenir :

- les 3 classes de la maternelle Jacques Liauzun
- les 6 classes à l'école élémentaire Jacques Liauzun
- les 5 classes à l'école Jean Moulin

Les efforts de la municipalité ont porté également sur l'affectation d'une ATSEM* par classe, (6 à Saint-Exupéry, 3 à Jacques Liauzun) et ce, sans suppression de poste, malgré la perte d'une classe.

La semaine des 4 jours s'impose. Finie l'école le samedi matin !...

*(Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)

Après une expérimentation positive à la primaire Jacques Liauzun (classe de M^me^ MATHIEU), le tableau numérique interactif (TNI) va remplacer le tableau noir et la craie dans la classe de M. GAROUSTE à Jean Jaurès.

Des changements certes pour cette rentrée 2008, des innovations, des locaux accueillants grâce aux travaux réalisés par les services techniques, mais la clef de la réussite pour nos jeunes, demeure avant tout, dans le respect des règles, le sens de l'effort et la satisfaction du travail bien fait.

A vous maintenant, jeunes écoliers, de vous lancer dans la voie de l'excellence, de relever les défis.

Tous les ingrédients du succès sont à votre disposition.

Enseignants, parents, acteurs municipaux, intervenants extérieurs, dans un partenariat bien compris, vous apporteront leur soutien.

Bonne rentrée à Tous !

Gérard GUIGUI
Maire Adjoint délégué
aux Affaires Scolaires

	Elèves	Classes	Moyennes	Normes Yvelines
Maternelle				
St-Exupéry	174	6	29	32,5
J-Liauzun	68	3	23	32,5
Elémentaire				
Jean Jaurès	223	9	25	27,5
Jean Moulin	112	5	22	27,5
J-Liauzun	130	6	22	27,5
Total	**707**	**29**	**24**	

Au Conseil municipal...

Séance du 30 juin 2008

1/ Droit de préemption urbain renforcé

Le Conseil décide d'instituer un droit de préemption renforcé sur l'ensemble des zones UA et UAa du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Voté à l'unanimité.

2/ Extension de l'église

L'association diocésaine a pour projet d'agrandir l'église sur son terrain propre ainsi que sur celui de la commune. Pour ce faire il est nécessaire de solliciter, au préalable, M. le Préfet pour qu'il procède à la désaffectation du terrain communal afin de procéder à la vente de ces terrains. Après de nombreux débats tant sur les points architecturaux, financiers et juridiques, il est proposé un vote à bulletin secret. Le Conseil municipal refuse la désaffection des parcelles AS 2 et AS 145.

M. le Maire conclut en précisant qu'une commission thématique réunissant toutes les familles de pensée se réunira pour compléter l'étude de ce dossier.

Vote : 15 contre, 11 pour, 2 abstentions, 1 nul

3/ Commission communale d'accessibilité

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la citoyenneté et la participation sociale des personnes handicapées » oblige toute commune de plus de 5000 habitants à créer une commission spécifique. Le Conseil désigne les membres de cette Commission.

Voté à l'unanimité.

4/ Inhumation des indigents

M. le Maire rappelle que, dans certaines conditions particulièrement délicates, la Commune est amenée à organiser les funérailles de personnes décédées sur son territoire et à leur assurer une sépulture digne de tout un chacun. Il propose d'affecter à titre gratuit deux concessions et de faire réaliser un caveau de 4 places.

Voté à la majorité (5 abstentions)

5/ Création de postes d'agents vacataires

Il est proposé la création de 11 postes de vacataires dont la spécificité est la distribution des publications municipales, les tâches ne correspondant pas à un emploi permanent et la rémunération étant attachée à l'acte.

Voté à la majorité (27 pour, 2 contre).

6/ Projet de carte scolaire, rentrée 2008

Le Conseil émet un avis favorable quant au retrait sûr d'un poste à l'école maternelle Saint-Exupéry ; demande que les enfants des familles accueillis par le centre « La Nouvelle Etoile » soient comptabilisés dans les effectifs de l'école maternelle à raison d'un enfant par classe ; émet un avis défavorable quant au retrait sûr d'un poste à l'école primaire Jean Jaurès.

Voté à l'unanimité.

7/ Renforcement de la sécurité sur les Départementales

M. le Maire informe que le Conseil général a adopté un programme pluriannuel (2008-2011) d'aide aux communes de 5 000 à 20 000 habitants pour la réalisation d'infrastrutures sur routes départementales en agglomération, afin d'en améliorer la sécurité, et d'adapter le comportement des usagers vers une plus grande prudence. Il propose d'inscrire la rue de Paris et la rue de Port Royal à ce programme. Voté à l'unanimité.

8/ Tarifs études surveillées

Le Conseil municipal fixe à 29,50 € (22,40 € à partir du deuxième enfant) la participation mensuelle forfaitaire aux études surveillées.

Voté à l'unanimité.

9/ Tarifs restauration scolaire

Le Conseil décide de fixer pour l'année scolaire 2008/2009 les tarifs ci-dessous : Voté à l'unanimité.

A) Hors commune ou inscription exceptionnelle ..... 4,16 €
B) Quotient Familial (QF) > 12 196 € ..... 3,72 €
C) QF situé entre 9 148 € et 12 196 € ..... 3,11 €
D) QF situé entre 6 098 € et 9 147 € ..... 2,86 €
E) QF inférieur à 6 098 € .....1,90 €

10/ Compte de Gestion

Le Conseil adopte le compte de gestion «Commune» de Madame le receveur municipal pour l'exercice 2007 dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif «Commune» 2007. Adopté à l'unanimité.

11/ Compte Administratif

Le Conseil approuve le compte administratif 2007, arrêté comme suit :

Investissement :

Dépenses	2 566 526,17 €
Solde 2006 reporté	152 088,67 €
Recettes	2 549 923,97 €
Résultat (déficit)	168 690,87 €

Fonctionnement :

Dépenses	7 429 919,93 €
Recettes	7 869 021,62 €
Résultat (excédent)	439 101,69 €

Voté à l'unanimité
(M. le Maire ne prend pas part au vote).

12/ Affectation des résultats

Le Conseil municipal décide d'affecter à la section d'investissement l'excédent de la section de fonctionnement, soit 439 101,69 € Voté à l'unanimité.

13/ Budget supplémentaire

Le Conseil adopte le budget supplémentaire 2008 qui s'établit comme suit :

Section d'investissement :

Dépenses	169 535,84 €
Recettes	169 535,84 €

Voté à l'unanimité.

Prochain Conseil municipal :
Mercredi 1er octobre, à 20h
Séance publique en Mairie

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le projet de PLU en cours d'élaboration depuis 2004 a été un enjeu important lors des dernières élections municipales.

Depuis que s'est-il passé ?

En mai et juin, la concertation a repris quartier par quartier avec les associations et par l'intermédiaire de commissions thématiques.

Le Parc naturel régional (PNR) et l'association « Saint-Rémy Environnement », partenaires officiels associés, ont également été consultés.

A l'issue de ces réunions, la commission Urbanisme a fait la synthèse des problématiques et a étudié l'ensemble des propositions.

Mi-octobre, la commission finalisera le projet de PLU avant qu'il ne soit arrêté par le Conseil municipal.

La prochaine étape légale sera la transmission du projet aux personnes publiques associées (services de l'État, associations agréées, PNR et communes voisines) qui feront part de leurs commentaires.

Ensuite, durant un mois, lors de l'enquête publique, les Saint-Rémois pourront donner leur avis. La participation de chacun est essentielle pour le devenir de notre ville. Après le rapport du Commissaire enquêteur et d'éventuelles modifications, le projet de PLU sera présenté au Conseil municipal pour approbation. Il ne pourra être mis en application qu'après accord du Préfet.

Dominique Bavoil
Maire adjoint chargé de l'Urbanisme

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Nadine CLOUP a pris la direction du RAM depuis début septembre en remplacement de Sandrine MIESZCZAK.

Son rôle est d'informer les parents sur les différents modes de garde des enfants sur la commune. Elle accompagne les assistantes maternelles et accueille les enfants de moins de 3 ans en ateliers d'éveil, trois fois par semaine. Elle est aussi disponible pour les parents et les professionnels pour toutes informations administratives (contrat de travail, aides...).

Catherine Lebouleux, présidente de l'association culturelle St-Rémoise Calisto-235, vous annonce la sortie de son livre *«Route de la Soie»* récit aux éditions Amalthée
Informations complémentaires : http://routedelasoie.wordpress.com:80/

Brèves

Le samedi, l'école c'est fini !

Comme vous le savez, la rentrée scolaire a eu lieu le même jour, dans toutes les écoles de France, et les enfants n'ont plus à se lever le samedi matin pour aller à l'école.

Pour autant, M. Darcos, Ministre de l'Education Nationale, ne réduit pas le temps de travail des enseignants. Il demande que ces heures soient mises au service du fonctionnement interne de l'école pour organiser des réunions ou des concertations, et surtout, qu'elles soient utilisées sous forme de soutien scolaire pour les élèves en difficultés, passagères ou non. CR

Le service minimum

Applicable dès cette rentrée, la loi votée cet été créant un droit d'accueil à l'école primaire pendant le temps scolaire, en cas de grève, a été publiée au Journal Officiel.

Lorsque la proportion des enseignants grévistes d'une école dépasse 25% de l'effectif, la commune doit organiser l'accueil des élèves des écoles primaires publiques ou privées sous contrat. A noter que notre commune offre déjà ce service depuis plus de 10 ans.

Ce texte oblige en outre les enseignants grévistes à se signaler à leur hiérarchie 48 heures avant le début du mouvement. CR

Les élèves trop bien assurés !

Fortement conseillée par le ministère de l'Education nationale et exigée pour des activités facultatives comme les sorties ou les classes transplantées, l'assurance scolaire peut parfois faire double emploi. En effet si les parents disposent déjà d'une assurance *«responsabilité civile chef de famille»* ou *«individuelle accident»*, l'assurance scolaire proprement dite offre peu d'intérêt.

En outre, certaines compagnies incluent des couvertures spécifiques dans le cadre des contrats *«multirisques habitations»*. Il suffit alors de demander une attestation au nom de son enfant, pour l'école.

CR (Claudine Robic)

Allo la mairie ?

Standard : 01 30 47 05 00
Scolaire : 01 30 47 48 49
Etat-civil : 01 30 47 05 10
Techniques : 01 30 47 05 20
Urbanisme : 01 30 47 05 15
Police : 01 30 47 05 05

La Noria
Espace Jeunes

Willy KOUATAT (au centre) vient de rejoindre l'équipe de l'Espace Jeunes.

Diplômé BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien de la Jeunesse et des Sports), il assurera «la passerelle» entre La Noria et le centre de loisirs en s'occupant plus particulièrement des 11-12 ans.

Contact : ✆ 01 30 47 45 68

Expo Jean Bernard (1908-1994)
du 18 septembre au 9 novembre
Château de Coubertin

La Fondation de Coubertin rend hommage à son fondateur, Jean Bernard, artiste et compagnon du devoir, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Fils du sculpteur Joseph Bernard (1866-1931), Jean fut lui-même un artiste polyvalent (peintre, fresquiste, graveur, sculpteur) et le rénovateur du Compagnonnage du Tour de France. Ami de Paul Claudel, il est l'auteur d'un grand nombre d'oeuvres religieuses. Il créa la Fondation de Coubertin avec Yvonne de Coubertin.

L'exposition est ouverte du mercredi au dimanche inclus, de 14h à 18h.

Le Jardin des bronzes ainsi que le parc de la Fondation, où sont présentées de nombreuses sculptures de la fin du 19e et du 20e siècles, peuvent être visités durant toute l'exposition.

Entrée : 4 € (1/2 tarif pour les -25 ans et les +60 ans. Gratuit -7 ans).
Contact : Valérie MONTALBETTI ✆ 01 30 85 69 89

Rétrospective de l'été

3 JUIN

Pascale GREMONT, Conservateur des collections de la Fondation de Coubertin, a quitté la commune pour une retraite bien méritée. La médaille de la ville lui a été remise pour sa participation à la vie culturelle St-Rémoise depuis près de 25 ans. Elle est remplacée par Valérie MONTALBETTI. Nous souhaitons à toutes deux bonne chance dans leurs nouvelles activités.

11 JUIN

5e Trophée Junior de l'Environnement en présence du Député Yves VANDEWALLE. Il s'agit d'un concours organisé par la gendarmerie à l'attention des classes de CM2 d'Ile-de-France. Le thème cette année était : les gestes au quotidien pour économiser l'énergie. Cette initiative a été déclarée « Coup de cœur 2008 » par la Fondation Nicolas Hulot.

18 JUIN

Pierre ANGELINI réside au village retraite ORPÉA. Il est né le 18 juin 1908 et, c'est entouré de sa famille et du personnel de l'établissement, qu'il a fêté son centième anniversaire. Claude TURCK, maire adjoint, s'est joint à eux et a prononcé un discours prêtant à M. ANGELINI la phrase de Charles Baudelaire *«J'ai des souvenirs comme si j'avais vécu mille ans»*.

13 JUIL.

Dès 21 heures, petits et grands se pressaient à la mairie pour s'équiper en lampions et drapeaux. Tous se dirigèrent ensuite aux rythmes de l'Harmonie de St-Rémy, vers le stade où était tiré le feu d'artifice. Puis place à la danse jusqu'à 1 heure du matin. Un grand merci aux services techniques qui sont restés jusqu'à 3 heures pour le démontage.

27 JUIL.

Temps splendide pour cette dernière étape du Tour de France qui passait cette année par notre commune. En provenance de Chevreuse, le peloton a ensuite gravit la côte de Versailles avant de rejoindre Magny, Châteaufort puis Saclay. De nombreux Saint-Rémois attendaient fébrilement le passage de la caravane et des coureurs.

24 AOÛT

Le 24 août 1944, les 15 000 hommes de la 2e Division Blindée commandés par le Général Leclerc, entraient dans Saint-Rémy en libérateurs après 5 ans d'occupation allemande. Le 24 août 2008, Claude TURCK et Patrick ZIMMERMANN, maires-adjoints, déposent une gerbe au monument aux Morts en hommage à tous les combattants.

Semaine de la prévention routière

du 13 au 19 octobre

A l'occasion de la semaine nationale de la Prévention Routière, la commune souhaite organiser un concours pour les élèves de la maternelle au CM2.

Il s'agira d'inventer une histoire qui mette en jeu les risques liés à la circulation. Nous faisons confiance à l'imagination de nos jeunes Saint-Rémois pour imaginer des récits où les personnages parviendront à déjouer les dangers de la route.

Au-delà de l'aspect ludique de ce concours, qui permet de sensibiliser les enfants dès la maternelle, l'éducation routière doit rester au cœur des préoccupations de chacun et elle concerne aussi bien la sphère publique, collectivités locales et établissements scolaires, que la sphère privée qui regroupe familles, entreprises et associations.

Notre mobilisation sur ce thème se poursuit pour les élèves de Troisième du collège Pierre de Coubertin à Chevreuse et pour les élèves de Première du Lycée de la Vallée de Chevreuse, où nous co-organisons des actions de sensibilisation à la Sécurité Routière. CR

21 JUIN

A l'initiative de la gendarmerie de Chevreuse en partenariat avec la commune, un permis piéton a été délivré aux enfants de CE2 des 3 écoles élémentaires. Pour l'obtenir, il fallait répondre brillamment à un questionnaire portant sur la sécurité piétonne. Un gilet fluo leur a été offert pour une meilleure visibilté à vélo, sur la route.

21 JUIN

La fête de la Musique a eu lieu dans le parc de la mairie. Dès le début de l'après-midi, structures gonflables, jeux, barbes à papa, glaces, maquillages... étaient à la disposition des plus jeunes. En soirée, des groupes rock et reggaese sont succédés jusqu'à 1h30. Un franc succès à renouveler l'an prochain… Merci à tous ceux qui y ont contribué.

7 SEPT.

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum des associations est le moment privilégié pour rencontrer les bénévoles Saint-Rémois qui proposent de très nombreuses activités culturelles, sportives, de loisirs, etc... témoignant ainsi d'un dynamisme local incontestable.

7 SEPT.

Prolongeant un peu le souvenir des vacances, l'association «Modèles nautiques des Trois Vallées» organisait sur le lac Beauséjour sa rencontre annuelle avec d'autres clubs de la région. Les modélistes amateurs pouvaient ainsi partager leur passion avec un public de petits et grands, ravis d'une telle manifestation.

Brèves

L'aide personnalisée à l'école

La suppression du samedi matin libère du temps pour les enseignants du primaire. Désormais, 2 heures de soutien par semaine seront proposées aux élèves rencontrant des difficultés, qui seront repérées lors d'évaluations conduites en classe. Chaque école est libre d'organiser cette aide personnalisée, à sa convenance, sous réserve de l'approbation de sa hiérarchie.

Elle pourra être dispensée avant le début des cours, pendant la pause de midi ou en fin d'après-midi et s'effectuera par petits groupes de 2 à 6 élèves.

Sa mise en œuvre nécessite l'établissement d'un accord entre les écoles et la commune, responsable des locaux et de la restauration scolaires. Dans le même esprit, le principe des stages de remise à niveau des élèves de CM1 et CM2, pendant les vacances scolaires, est reconduit et systématisé pour cette année.

L'objectif de ces nouveaux dispositifs est de faire diminuer le pourcentage des élèves en grande difficulté, qui atteint aujourd'hui 15% des 6,6 millions d'enfants scolarisés à l'école primaire.

Il ne reste plus qu'à se mettre au travail !

CR

Le contrat ville-enfant

Cette année encore, le contrat de ville (Ex-CATE) reprend ses activités. Il faut savoir qu'il a été créé en 1985, à Saint-Rémy, pour permettre aux enfants, depuis la grande section de maternelle jusqu'au CM2, de découvrir des activités d'éveil ou d'ouverture, sportives et culturelles.

Agréée Jeunesse et Sports, l'association *«Arts, Sports, Loisirs, Culture, Sciences et Techniques pour tous»* est subventionnée par la Municipalité pour pouvoir rémunérer les intervenants et financer le matériel.

Au fil des ans, les domaines d'intervention ont évolué mais sont toujours sélectionnés en fonction de l'intérêt des enfants.

En 2007/2008, environ 500 d'entre eux, ont participé aux ateliers. Ces derniers débuteront après les vacances de Toussaint, le 5 novembre. Les dossiers d'inscription ont été distribués par l'intermédiaire des écoles.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Serge LEPROUST, Président, au 01 30 47 05 08.

Mail : leproust@club-internet.fr

CR (Claudine Robic)

Solidarité Nouvelle Logement

Création d'un groupe local SNL Yvelines.

Association reconnue de bienfaisance par la Préfecture, « SNL Yvelines » vient de constituer un groupe local en Vallée de Chevreuse. C'est le 18e à voir le jour dans notre département.

Nos objectifs :

- créer des logements de qualité répartis de manière diffuse (logements achetés et réhabilités par l'association avec l'aide de diverses subventions),

- louer ces logements pour un loyer modeste à des personnes en situation précaire qui ne sont pas en mesure de satisfaire aux exigences d'un bailleur public ou privé,

- accompagner les personnes logées le temps nécessaire au rétablissement de leur autonomie,

- préparer avec elles leur accès à un relogement durable.

Constitué de bénévoles habitant les communes concernées, le groupe local SNL apporte une présence, une écoute et une aide aux personnes logées, tout en tissant des liens chaleureux. Il les soutient dans la recherche d'un logement durable.

Les travailleurs sociaux et les permanents de SNL Yvelines assurent un suivi régulier du cheminement des bénéficiaires et assistent, autant que nécessaire, les groupes locaux.

SNL a déjà créé plus de 80 logements dans différentes zones résidentielles des Yvelines.

Notre ambition est que notre Vallée ne soit pas en reste dans cette démarche solidaire et que nous puissions, dans les années à venir, créer quelques logements répartis de manière diffuse sur nos communes.

Si vous vous sentez concernés par ces questions, si vous êtes prêts à participer à la recherche et à la mise à disposition des logements ou à l'accompagnement des locataires, venez rejoindre la quinzaine de volontaires déjà engagés.

Contact : Patrice BONY
✆ 06 20 42 79 37
patricebony@yahoo.fr

A.D.A.R.D
Association des Amis de Raymond Devos

Les Amis de Raymond Devos invitent les adhérents et les sympathisants à une réunion d'information,

Jeudi 9 octobre, à partir de 18h30,

à la cafétéria de l'Espace Jean Racine,

autour d'un apéritif offert par l'association.

Cette rencontre permettra de vous informer sur nos premières actions et nos projets en cours, de recueillir toutes les idées et suggestions, et d'apporter des renseignements sur l'avancement du dossier de la Fondation. Venez nombreux !

Par ailleurs, nous vous communiquerons tous les détails concernant le spectacle que nous présenterons le 8 novembre prochain à l'occasion du 86e anniversaire de Raymond Devos, dans le cadre des Trampolines de l'ADARD (voir dernière page).

Contact : 01 30 52 07 69 (Colette LECAILTEL)

L'Age d'or
Chevreuse et ses environs

Association loi 1901, l'Age d'Or est ouverte à toutes les personnes retraitées ou disponibles de la région.

Elles propose des sorties et spectacles culturels :

- **Jeudi 16 octobre :** Visite du château de Blois, de la vieille ville en calèche ou Amboise
- **Jeudi 13 novembre :** Repas anniversaire des 30 ans de l'Age d'Or
- **Lundi 24 novembre (20h) :** Concert de Georges Prêtre à l'Opéra Bastille
- **Dimanche 7 décembre (14h30) :** La Flûte enchantée à l'Opéra Bastille
- **Dimanche 21 décembre :** Spectacle Candéloro à la grande Halle de la Villette.

Renseignements et réservations : Gérardine BREDELET ✆ 01 30 52 35 72

Héberjeunes
Recherche des logements !

Association loi 1901 ayant pour but d'aider les jeunes travailleurs, étudiants, stagiaires, à trouver un logement provisoire dans la région d'Orsay (91) lorsque les nécessités de leur profession ou de leur formation les y conduisent.

Contact : Héberjeunes, Le Moulin Bât 311 - 91405 ORSAY Cedex
Heberjeunes.asso@u-psud.fr ✆ 01 69 15 65 44/01 69 15 52 52

Ur.il.co.
Association d'aide aux stomisés

UR.IL.CO (URostomisés, ILéostomisés, et COlostomisés) soutient les personnes ayant subi une dérivation digestive ou urinaire.

Son but est de favoriser au mieux la réinsertion psychologique, familiale, sociale et professionnelle des stomisés après un cancer, une maladie ou un accident.

Toutes les informations sont sur le site **www.urilcoparis.org**

La semaine bleue

c'est 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire

du 20 au 26 octobre 2008

Qu'est-ce que la semaine Bleue ?

Un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

La Semaine Bleue 2008 sera l'occasion de rappeler que malgré les différences de générations, il existe plus de points communs que de divergences, notamment cette envie de vivre intensément l'instant présent. C'est l'occasion d'organiser une consultation thématique pour identifier ensemble les besoins des séniors de la ville de Saint-Rémy.

Animations gratuites à l'Espace Jean Racine

■ **Mardi 21 octobre de 14h30 à 18h**
Thé dansant offert par le CCAS et animé par l'orchestre Gilles Tournier

■ **Mercredi 22 octobre**
Animation proposée par les enfants et les animateurs du Centre de loisirs

■ **Vendredi 24 octobre**
Après-midi récréatif du Foyer des Anciens : jeux, concours de belote, (lots et coupes pour les participants)

Conférences

au collège Pierre de Coubertin

Jacques GONZALEZ, Principal du collège, organise des conférences-débats en partenariat avec l'Université de Versailles / Saint-Quentin-en-Yvelines, l'institut européen « Fondaterra », le CEA et le CNRS, selon les thèmes suivants :

« Aurons-nous de l'énergie pour demain ? »
Lundi 13 octobre 2008, à 20h30
Avec le Dr Christian NGÔ, ancien chercheur du CEA, directeur de « Edmonium Conseil»

Comment lutter contre les changements climatiques tout en résolvant la crise alimentaire dans le tiers monde »
Lundi 15 décembre 2008, à 20h30
Avec Guy REINAUD (Fondaterra)

« Voir à l'intérieur du cerveau »
Lundi 16 mars 2009, à 20h30
(Intervenant à déterminer)

« Le sida aujourd'hui : mécanismes de la maladie et perspectives »
Lundi 15 juin 2009, à 20h30
Avec Gabriel GRAS du service d'immunologie du CEA de Fontenay aux Roses

■ **Entrée gratuite. Inscriptions obligatoires auprès du 01 30 52 41 21. Places limitées.**

Vols par fausse qualité

Communiqué de la gendarmerie

Cet été, les services de gendarmerie ont constaté une augmentation des vols commis par de faux agents des services publics, ou de faux ouvriers, qui abusent de la confiance de leurs victimes, principalement des personnes âgées plus vulnérables.

Ce phénomène a touché aussi bien les zones urbaines que rurales.

Il est donc rappelé les conseils suivants :

- Vérifiez l'identité de la personne qui frappe à votre porte. Méfiez-vous des faux agents EDF-GDF, de la Poste, France Télécom, service des Eaux et même policiers, gendarmes, pompiers....

- Soyez très vigilants envers les personnes qui proposent des services à domicile (ramonage, nettoyage façade...),

- Ne recevez aucun démarcheur, même sur rendez-vous, si vous êtes seul(e),

- Ne vous laissez pas abuser en signant un contrat dont le sens ou la portée ne vous paraît pas clair. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

Au moindre doute, n'hésitez pas à alerter les services de gendarmerie en composant le 17.

Courrier des lecteurs

Repas à domicile

Ce service est très pratique et j'en félicite les initiateurs. J'aimerai savoir environ combien de personnes y font appel ?

Les rations sont trop copieuses à mon goût et ne commander que le repas du midi, c'est se priver de soupe et de laitage. Cela est dommage.

Petites améliorations souhaitées :

- Une facturation à la semaine semblerait moins lourde pour certaines personnes et serait plus facilement contrôlable.
- Un prix minoré au regard de l'avis d'imposition ou autre, si cela n'existe pas, car 10,50 € pour la formule complète peut être important pour certains.

André Gervais

RÉPONSE :

Ce service mis en place fin 2006 est accessible aux retraités ou toute personne rencontrant un problème de santé. A ce jour, 18 personnes l'utilisent de façon permanente. En juin dernier, une enquête de satisfaction a mis en évidence une satisfaction globale (quantité, présentation, demandes spécifiques...), mais qu'une amélioration pouvait être apportée concernant la qualité. La Municipalité va travailler ce dernier point très important avec le prestataire, courant septembre. Notre logiciel ne nous permet pas, à ce jour, d'éditer des factures hebdomadaires, mais nous allons faire en sorte, dans les plus brefs délais, que l'utilisateur puisse régler dès la fin du mois consommé. Pour votre information, voici ci-dessous la grille tarifaire actuellement appliquée.

Martine Simiot, Maire-adjointe, déléguée aux affaires sociales et familiales

Prestations	Tarif Normal	Non imposables
Déjeuner seul (5 composantes)	8,00 €	4,25 €
Déjeuner + potage et laitage	9,20 €	5,45 €
Déjeuner + plat et laitage	10,50 €	6,75 €

Cette nouvelle rubrique a été créée pour un meilleur dialogue entre la municipalité et les Saint-Rémois. Les membres de notre Commission souhaitent que vous puissiez vous y exprimer dans un souci de communication et d'information, sans polémique politicienne, et dans la limite de place disponible. Marie-Chantal Audouze

Calendrier

2008 Collecte des encombrants

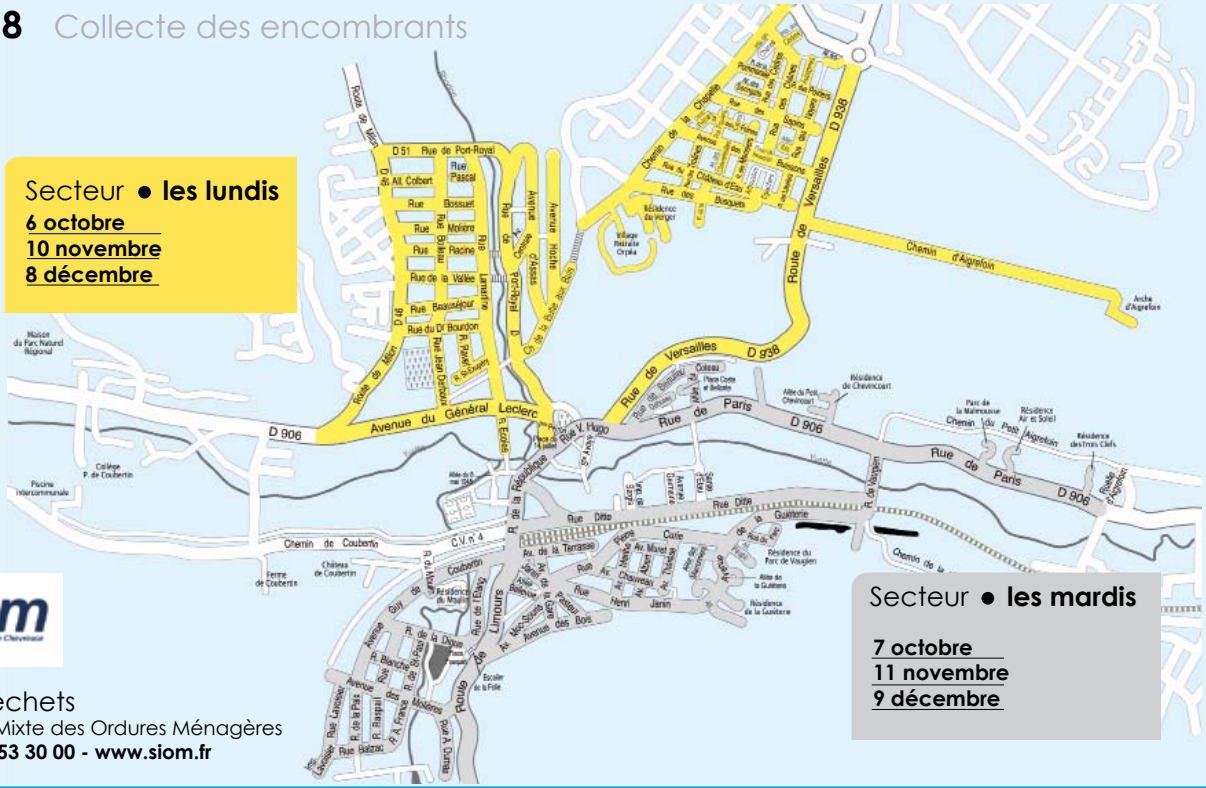

Secteur ● **les lundis**

6 octobre
10 novembre
8 décembre

Secteur ● **les mardis**

7 octobre
11 novembre
9 décembre

Infos déchets
Syndicat Mixte des Ordures Ménagères
Tél. 01 64 53 30 00 - www.siom.fr

Bloc-notes

Baccalauréat

Jeunes Saint-Rémois, vous avez obtenu la mention «bien» ou «très bien» au baccalauréat 2008 ? Le Maire, les membres de la commission des affaires scolaires et de la Caisse des Ecoles seront heureux de vous recevoir prochainement à l'hôtel-de-ville avec vos parents, pour récompenser votre mérite et discuter de vos projets.

Merci de vous faire connaître auprès du service scolaire avant le 14 nov. 2008 : 01 30 47 48 49 (Sabine BLANCHER).

Recensement militaire

Les jeunes de 16 ans, garçons et filles, doivent se faire recenser en mairie dans les 6 mois suivant leur anniversaire, munis de leur carte nationale d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

Inscriptions centre de loisirs

Nouveau ! Les calendriers d'inscription sont désormais téléchargeables sur le site internet de la ville :

www.ville-st-remy-chevreuse.fr

- par email : scolaire@ville-st-remy-chevreuse.fr
- au centre de loisirs ou à l'accueil de la mairie

Vous référer à l'aide mémoire fourni avec le réglement pour les dates limites d'inscription.

Composteurs : mode d'emploi !

Prochaines réunions de formation :
Samedis 25 octobre et 6 décembre de 10h à 12h
Salle de l'ancienne Mairie, face à la gare.

Afin de réduire la fréquence des collectes des déchets végétaux dont les coûts économiques et environnementaux sont très importants, le SIOM favorise le compostage individuel.

Pour cela, il fournit gratuitement aux Saint-Rémois des composteurs de différentes contenances attribués selon la superficie des terrains, qui permettent la fabrication de son propre terreau.

Afin de maximiser l'efficacité de leur utilisation, le SIOM propose que l'attribution de ce matériel soit systématiquement couplée à une formation pratique collective assurée par un animateur des Jardiniers de France.

■ Inscriptions obligatoires au 01 64 53 30 00

Naissances

Mai : Elliot BON le 6, Titouan STREICHER le 7, Nathan DOMBIDAU le 8, Eoyhan GALLY le 10, Loane JACQUOT le 16, Maxime CHATEAU le 26, Delphine MAURICE le 26, Philémon SALZAT le 27 - **Juin :** Albane LOUVRADOUX le 7, Maël GERMAIN le 24, Gwendoline MARTORELL le 26, Moyra MINU-ZOLA le 26, Adrien DUTARTRE le 27 **Juillet :** Chloé TROLLÉ le 14, Jean CATHALA le 22 **Août :** Renaud GONDRAN le 20, Lila BACHELARD le 22

Mariages

Mai : Yannig L'HARIDON et Laure ARRIBAT le 31 **Juin :** Florent PROTAIN et Noelle TREVILLE-DUCLOUX le 7, Frédéric TEMPLON et Marie-Aude LECARDONNEL le 28, Vincent THAI et Sandrine MATHIEU le 28 - **Juillet :** Joaquim ROMA et Alexia DELSALLE le 5, Nicolas PÉRIOT et Sophie RENARD le 12, Pierre LEVOYE et Angie CAPETTA le 19, Cyrille VACAVANT et Nora QUIQUE le 19 - **Août :** Thomas WINTHER et Claire MARENCO le 2, Milosav BOTELLA et Eva MATESANZ GARCIA le 8 (photo ci-dessous), Benoit GORIN et Marianne CHEVRIER le 29.

M. Mme BOTELLA se sont mariés en calèche, le 08/08/08 !

Décès

Mai : Paulette COURY le 20, Madeleine FROMENT le 29 - **Juin :** Jacob SCHAAF le 7, Jacqueline BERNAVILLE le 8, Léonie MINAKIAN le 8, Roger GERGÈS le 11, Marguerite ROBBA le 12, Mohammed AISSAOUI le 14, Rose LÉGER le 17, Petru BOTIZAN le 20, Louise BELINGARD le 22, François BORREL le 23, Gilbert SEURRE le 26, Marie FUENTÈS le 30 **Juillet :** Roberte LANLY le 2, Simone PICOT le 5, Jean-Marie DELCROS le 6, Louise FLEUREAU le 6, Paul CHÉRON le 10, Maurice HAHANG le 11, Odette PELTIER le 12, Henri NABOT le 14, René PELLARIN le 17, Huguette SAGNOL le 19, Françoise MATTE le 20, Jacqueline ESCAFFRE-FAURE le 21, Claude DUPUIS le 23, Albert-Jean NOUAILLE le 26, Roland TEISSIER le 31, **Août :** Marie-Louise GRIMAUD le 1er, Auguste DARGÈRE le 4, Duilio FABBRO le 4, Suzanne CLINARD le 5, Marie-Thérèse CAYEUX le 7, Jean SAVEUSE le 9, Raymond ALLART le 15, Marcel CAMPOY le 19, Denise PLATEAU le 19, Yvonne DELANDE le 21, Lucienne SMEETS le 24, Jean PERLY le 25 - **Sept. :** Clémentine LÉVÊQUE le 1er

Le nombre de décès plus important que celui des naissances s'explique par la présence de deux maisons de retraite et d'une clinique gériatrique à Saint-Rémy.

Evénement

Les temps forts

DEMAISON S'ENVOLE !

Samedi 4 octobre 2008 à 21h
Espace Jean Racine

Ses personnages fous nous font pénétrer dans son univers décalé. François-Xavier DEMAISON s'envole dans un one-man-show drôle et émouvant présenté par Imago21. Par ailleurs, il interprétera prochainement Coluche dans le nouveau film d'Antoine De Caune «C'est l'histoire d'un mec».

- **Tarif unique :** 33 €. Billets : Office de Tourisme et Papeterie CPY
- **Infos :** 01 30 47 19 66 ou http://imago21.free.fr

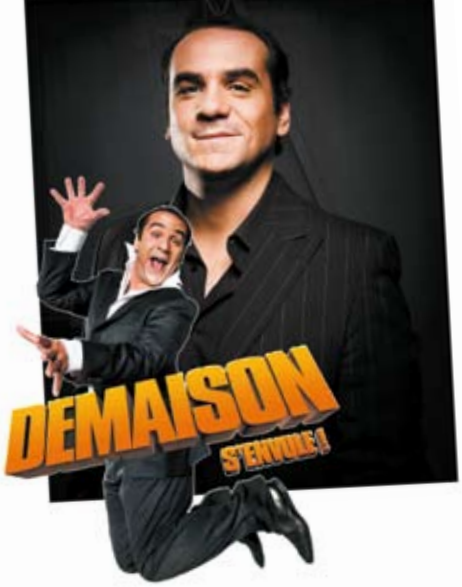

Octobre

Expo Jean BERNARD
Actuellement et jusqu'à 9 novembre
Fondation de Coubertin
(voir détails page 6)

DEMAISON s'envole !
Samedi 4, à 21h (voir ci-dessus)

Accueil des nouveaux Saint-Rémois
Samedi 11, à 14h30
RV à l'Espace Jean Racine. Découverte de la ville en car suivie d'une collation
Inscription gratuite : Office de Tourisme
✆ 01 30 52 22 49

Conférence-débat
Mardi 14, à 20h30
Espace Jean Racine
Sur le thème : *«Jeux dangereux : Ces pratiques qui mettent nos enfants en danger»* organisée par l'association de Parents d'Élèves Indépendants (API) avec la participation de Mme COCHET, Présidente de l'association de Parents d'Enfants Accidentés par Strangulation.
Entrée libre exclusivement réservée aux adultes. ✆ 01 30 47 06 24

15e Brocante vide-greniers
Dimanche 19, de 8h à 18h
Quartier de Beauplan
300 exposants, organisation :
Vivre les Hauts de Saint-Rémy
✆ 01 30 47 93 22

Novembre

Salon des Antiquaires
Samedi 1er et dimanche 2
Espace Jean Racine

Trampolines de l'ADARD
Samedi 8, à 20h30
Espace Jean Racine
Spectacle présenté par l'association des Amis de Raymond Devos
1ère partie : «Les Âmes Nocturnes», théâtre d'objet, mime et arts du cirques
2e partie : Spectacle primé au Festival «les Devos de l'Humour» 2008
Plein tarif : 15 € (Adhérents : 10 €)
Billetterie : Office de Tourisme
Renseignements : ✆ 01 30 52 07 69

Commémoration
Mardi 11, à 12h15
Monument aux Morts
90e anniversaire de l'Armistice de 1918 avec la participation des enfants des écoles et de la Société musicale

Carmen Opéra de Bizet
Samedi 15, à 20h30
Espace Jean Racine
Organisé par « Arc en Ciel »
au profit des enfants de Colombie
✆ 01 30 52 49 27

Collecte de Jouets
Mercredi 19, de 9h à 19h
Cafétariat de l'Espace Jean Racine
Au profit d'enfants nécessiteux
Organisation : CCAS et Croix Rouge

Chorale André Sala
Samedi 22, à 20h30
Espace Jean Racine
Poésies mises en musique
Entrée 10 € (TR : 6 €)
✆ 01 30 52 32 39

Tout pour l'enfant
Du 21 au 23
Salle de Beauplan
Bourse aux vêtements d'hiver et jouets, organisée par la PEEP
✆ 01 76 99 04 36

Messe Sainte-Cécile
Dimanche 23, à 11h
Espace Jean Racine
avec la participation de la Société Musicale

Autour du Blues
Soirée-club à l'Espace Jean Racine

Vendredi 28, à 20h30
Pop'Music sur le dock'
avec Absynthe Minded

Samedi 29, à 20h30
Chansons françaises sur la plage avec Stéphane Corbin et Nicolas Fraissinet.

Réservations : Office de tourisme
www.dockersdesanges.com

Expo-vente d'Aigrefoin
Samedi 29 et dimanche 30, 10h à 18h
Ferme d'Aigrefoin
Vente annuelle des produits de l'atelier d'artisanat et du jardin maraîcher de l'ESAT d'Aigrefoin (fleurs séchées, carterie, bougies, couture, légumes de saison, vin d'Anjou de la Rebellerie.
✆ 01 30 52 89 86

Caf'Arthéâtre
Théâtre de poche (40 places)
8 rue de Versailles

A quoi ça rime ?
Comédie déjantée, à 21h
Les 3-4, 10-11 et 17-18 octobre
Réservations : ✆ 01 30 47 33 68
www.pulsartproductions.fr

Saint-Rémy-lès-Chevreuse informations n° 135 - Septembre 2008
Directeur de la publication : Guy SAUTIÈRE, Maire - Vice-Pdte Commission Communication : Marie-Chantal AUDOUZE - Service Communication : Pascal BOUCHAIN, Hôtel-de-ville, 2 rue Victor Hugo - Mail : com@ville-st-remy-chevreuse.fr - Tél. 01 30 47 05 26
Impression : Europhi-Editonic (Buc) - 3 800 exemplaires. Dépôt légal : Septembre 2008.